

RÈGLEMENT DU CHALLENGE DE DRESSAGE GHS 2017

Généralités

Le challenge de dressage GHS 2017 a pour but de récompenser les trois premières paires cavalier / cheval ou poney dans chacun des niveaux des concours de dressage organisés par le GHS en 2017.

Tout litige sera traité par la commission de dressage et sa décision sera sans appel.

Epreuves du challenge

Les épreuves du challenge (6 épreuves au total) sont organisées sur les reprises de niveau 0 à 3 :

- Niveau 0 - Cheval
- Niveau 0 - Poney
- Niveau 1 - Cheval
- Niveau 1 - Poney
- Niveau 2
- Niveau 3

Conditions de participation

Le challenge est accessible exclusivement aux cavaliers membres d'un cercle affilié au GHS pour l'année en cours. Un challenge est réservé à chacun des niveaux conformément au synoptique des licences LEWB.

Pour être pris en compte dans le challenge il faut avoir participé à au moins la moitié des concours arrondi à l'unité supérieure du nombre de concours repris au calendrier.

En 2017, et sous réserve de modification du calendrier des concours de dressage GHS comptant actuellement 10 manches, sera donc pris en compte le total des 5 meilleurs résultats (en nombre de points attribués) de la saison.

Le nombre de première, puis deuxième, etc. place obtenue départagera les éventuels ex æquo. S'il y a persistance d'ex æquo le total des pourcentages sera déterminant.

Un cavalier ne peut cumuler l'une des trois premières places dans le même challenge. Il obtiendra obligatoirement le meilleur classement dans cette épreuve.

Une paire cavalier / cheval ou poney ayant été classée dans un même niveau lors des challenges des deux années précédentes ne peut prétendre à un nouveau classement de challenge dans ce même niveau.

Reprise de participation

Une paire reçoit des points pour sa prestation dans sa reprise handicap des niveaux précités.

Pour une paire montant de niveau en cours de saison, 2 cas de figures :

- **Si le changement de niveau est effectif avant ou au plus tard lors du 3^{ème} concours de la saison, le challenge de la paire sera celui du niveau supérieur.**

- Si le changement est effectué après le 3^{ème} concours de la saison, l'athlète peut décider de maintenir la paire valablement dans le Challenge de son ancien niveau et continuer à recevoir des points pour sa reprise handicap de son ancien niveau (devenue sa reprise d'entrée) à condition que cette reprise soit montée. L'athlète devra OBLIGATOIREMENT signaler son choix lors de sa première inscription (date - clôture) dans ses nouvelles épreuves par email au secrétariat du GHS (ghs@lewb.be), sinon la paire sera automatiquement versée dans le Challenge supérieur.

Dans tous les cas, les points sont attribués à tous les cavaliers participants à l'épreuve, et la paire GHS se voit attribuer les points mérités par son classement.

Attribution des points

Les points des reprises seront attribués comme suit :

- Premier : 21 pts
- Deuxième : 19 pts
- Troisième : 18 pts
- Etc.
- 1 point au 21^{ème} ainsi qu'à toutes les paires ayant obtenu 50% ou plus.

En plus sera pris en compte **1 point** par participation.

Les points seront attribués sur le classement de la reprise qui compte pour le challenge.

En cas d'élimination, le point de participation sera comptabilisé.

Finale de challenge

Le dernier concours de la saison organisé fin octobre constituera la « Finale de challenge ».

La participation à la « Finale de challenge » compte pour 1 seule manche dans le total des 10 manches figurant actuellement au calendrier des concours de dressage GHS 2017.

Toutefois, à cette occasion, le barème des points des reprises sera doublé. Le barème des points de participation restera identique, à savoir **1 point** de participation.

Remise des prix

La remise des prix se fera au cours du Souper Gala « GHS ».

La présence des lauréats est obligatoire pour recevoir les prix.